

Quel récit politico-médiatique pour le support web journalistique ?

Frédérique HERBIGNIAUX
Observatoire du Récit Médiatique - UCL
f_herbigniaux@yahoo.fr

Résumé

Le récit médiatique est constamment en pleine évolution. Après un rapide survol des conceptions de la notion de récit, nous étudierons ici en quoi Internet modifie le récit politico-médiatique des supports journalistiques classique et web.

Mots-clés : journalisme, Internet, récit médiatique, narrativité, politique

1. La notion de récit : entre polymorphisme et transformations médiatiques

Depuis longtemps, la notion de récit a engendré des débats, qui, tout comme les récits médiatiques contemporains, demeurent non-clôturés. D'Aristote à Todorov, d'Adam à Genette, de Ricoeur aux théories de l'Observatoire du Récit Médiatique de l'UCL, chaque chercheur, toutes orientations scientifiques confondues, a tenté d'apporter sa pierre à l'édifice d'une définition plus systématique des traits caractéristiques du récit. Si celui-ci est polymorphique par essence, l'évolution des médias et du journalisme en particulier ont encore élargi le sens qu'il pourrait prendre dans le contexte actuel. En effet, avec le développement du journalisme on-line, la presse écrite a subi de nombreux changements, dont nous ne connaissons pas encore l'aboutissement mais bien les soubresauts et les aléas des transformations en cours. Le chercheur en communication ne peut donc deviner aujourd'hui la situation finale du grand récit que connaîtra l'histoire de l'évolution de la presse papier et on-line, mais il peut au moins en saisir les tendances émergentes. Depuis la fin des années 1990, la plupart des journaux quotidiens de presse écrite ont mis en ligne un site Internet. L'évolution de la presse quotidienne « de référence » on-line et ses rapports avec la presse papier remodèle indéniablement les pratiques et les contenus du journalisme contemporain¹. La présence de journaux de référence sur Internet pose de nombreuses questions, notamment à propos de l'organisation narrative du discours journalistique. Quelles différences existe-t-il entre l'écriture Web et l'écriture sur papier ? Qu'en est-il des blogs tenus par des journalistes dits « professionnels » ? Comment se situent-ils par rapport à l'information institutionnelle du site de référence ? Au-delà de la naissance des blogs et des sites « de professionnels » ou de journalisme citoyen (Bowman et Willis 2009), l'information numérique, multimodale (son,

¹ Par journaux « de référence » nous entendons les quotidiens institutionnellement installés depuis plusieurs années en Belgique.

image, vidéos,...), à la carte, s'offre aujourd'hui au surfeur. Nous nous dirigeons, comme certains auteurs le pensent, dans la construction d'une information personnalisée, selon les goûts et le ciblage « marketing » du lecteur. Le rapport ainsi que l'interaction entre le média premier – particulièrement en presse écrite – et sa version Internet ne sont cependant pas encore stabilisés. La simple transposition – exempte de mise en page – du contenu papier sur le Net fait office de vague souvenir. Plusieurs recherches récentes ont montré que les tendances sont à l'autonomisation de la version Web par rapport à la version papier, et de la reprise intégrale des dépêches d'agences ou des articles imprimés. En 2003, une étude a observé que les sites contenaient ainsi majoritairement des articles intégralement similaires à leur version papier. Ensuite, venaient les dépêches souvent peu remodelées publiées sans réécriture. La proportion d'articles réellement produits pour le site Internet se situait souvent entre 10% et 15% du contenu de ce site (Durant 2003). De plus en plus souvent, cependant, les sites s'autonomisent et créent par exemple leurs propres dossiers actualisés ainsi que des espaces leur étant propres, dont les télévisions du site, les forums de discussion et les lieux de « commentaires ». Ce nouveau média soulève également des questions par rapport à la construction partagée des discours, énoncés par des sources diverses, entraînant des formes de polyphonie énonciative (Lits 2004). Ainsi, l'usage d'Internet modifie sans doute les pratiques d'écriture et de présentation de l'information, mais il permet aussi une interaction différente avec les récepteurs : feed-back immédiat via les commentaires, courrier des lecteurs on-line, contact direct avec les journalistes via le site et/ou Facebook, commentaires publiés, vote de pertinence, forums, mesure précise des articles lus et téléchargés... L'hypertextualité entraîne donc une mutation du mode d'énonciation et de la pragmatique de la communication journalistique traditionnelle. Une nouvelle co-textualité, faite de renvois explicites à d'autres textes, prend le pas sur le texte « relativement » clos. Cependant, l'ouverture de cet espace Web ne signifie sans doute pas une abondance totale et ingérée de l'information. Les pratiques de sélection, de *gatekeeping* (Grevisse 2008) et de mise en forme de l'information restent nécessaires, ne serait-ce que par contrainte de lisibilité et de clarté. Cependant, les particularités d'Internet, tels le travail sur l'ergonomie et les liens hypertextes ne peuvent qu'influencer la mise en forme de l'information. Cette micro-recherche poursuit deux objectifs : premièrement, elle s'attache à synthétiser les axiomes de base utilisés pour la définition du récit – et du récit médiatique – dans le contexte médiatico-journalistique contemporain. Ensuite, elle analysera de manière comparative et globale un corpus d'articles de presse écrite et en ligne grâce à une grille d'indicateurs de caractérisation du récit.

2. D'une définition minimale du récit à sa méta-clôture

Afin de s'approcher du récit médiatique, il est nécessaire de revenir aux définitions premières du récit, constituant généralement des grilles d'analyse opératoires de celui-ci. Nous retiendrons ici principalement l'approche de Jean-Michel Adam (Adam 1994) et de Paul Ricoeur (Ricoeur 1983-1991) qui fondent toutes deux les bases avec lesquelles l'Observatoire

du Récit Médiatique travaille au croisement entre les champs linguistique et communicationnel.

2.1. Le récit dans son acceptation minimale

L'approche séquentielle de J.M. Adam propose cinq types de textes prototypiques ou autrement dit de séquences élémentaires. Chaque type de texte peut être attaché à un modèle abstrait possédant des caractéristiques structurelles et linguistiques spécifiques. Bien évidemment, la réalité de chaque texte est plus complexe, c'est à cet effet que le terme de « prototype » comme modèle général est utilisé. Selon J-M. Adam, le texte est une suite de phrases syntaxiques correctement écrites selon des règles de cohérence interphrastiques. Il distingue cinq catégories « types » : le narratif, le descriptif, l'explicatif, le dialogal et l'argumentatif. Concernant le cas qui nous préoccupe, celui de la presse écrite et on-line, un article de journal peut à la fois contenir du narratif, du descriptif et de l'argumentatif. Le type narratif, ou récit, demande précisément, selon Marc Lits « *qu'il y ait représentation d'un événement. Un récit minimal est constitué de deux propositions narratives liées entre elles par un rapport de contiguïté-consécution temporelle et causale. À cette dimension chronologique s'ajoute une dimension configurationnelle* » (Lits 2008). Dans la théorie de J-M. Adam, différents genres coexistent en outre au sein du discours journalistique (par exemple : les fait divers, les reportages, l'éditorial...). Dans cette optique, certains énoncés extraits du discours journalistique pourraient prendre la forme d'un type narratif, lorsque les six critères suivants sont tous réunis : une succession d'événements à travers un schéma quinaire², une unité thématique, des prédicats transformés (l'inversion des contenus posée par la sémiotique greimasienne), un procès (c'est-à-dire une action qui forme un tout, comprenant un début, un nœud et un dénouement, similaire à la mise en intrigue de Ricoeur), une causalité narrative qui excède l'enchaînement chronologique, une évaluation finale configurante (Lits 2008). Ces critères définitionnels semblent plutôt proches de ceux exprimés par Paul Ricoeur, analysant le récit en rapport avec ce qu'il nomme les trois moments de la Mimesis (préfiguration, configuration et refiguration). Le récit donne du sens au monde, aux faits « préfigurés » car il les configure, en réalisant une synthèse de l'hétérogène. Le récit donne sens à des événements qui n'en auraient pas s'ils étaient présents de manière éparse et cependant simultanée. Alors que le réel restera toujours discordant et insaisissable de par sa complexité, le récit y amène une concordance en un tout temporellement et thématiquement cohérent. En partant des idées Ricoeuriennes, Annik Dubied (Dubied 1999) a identifié les traits minimaux d'existence du récit. Celui-ci nécessite donc un début, un milieu, une fin ainsi qu'un renversement de l'effet des actions (des prédicats) et une étendue appropriée. Il doit aussi contenir une certaine causalité narrative, réaliser des liens entre les événements (ceci se passe parce que, etc.) Le récit doit être construit autour d'une thématique, d'un sujet précis, et doit concerner des implications d'intérêts « humains » placés en dynamique. Peu importe que les personnages soient des animaux, mais ils doivent néanmoins avoir des préoccupations

² Situation initiale, nœud, dynamique actionnelle, dénouement, situation finale, évaluation morale.

« humaines », afin de remplir le rôle de personnages auxquels le lecteur peut s'identifier dans ses affects et ses actions. A propos de l'importance des personnages, nous pouvons citer A.J. Greimas et son schéma actantiel mettant en tension les individus du récit, tout comme Stéphane Glaude et Yves Reuter soulignant le fait que le personnage est à la fois « *un lieu d'investissement de l'expérience psychologique et sociale, en plus d'être un marqueur typologique (de genre) et un organisateur du récit* » (Glaude et Reuter 1996). En plus de ces points, le récit doit contenir une conclusion imprévisible et congruante, permettant parfois la rétrospection, proche de ce que J-M. Adam nomme l'évaluation finale. Enfin, n'oublions pas qu'un récit ne le devient que s'il est un jour actualisé dans une lecture par un lecteur. Un récit est fait pour être lu et raconté.

Remarquons toutefois qu'on ne peut enfermer le récit dans une définition aussi minimaliste sans commettre une erreur de jugement. Il s'agit davantage ici de tracer les grandes lignes directrices d'une définition d'un « prototype » du récit, qui peut être modifié selon les cas car il reste une réalité hétérogène. En outre, il est intéressant d'élargir le concept de récit au-delà de son inscription textuelle et linguistique, notamment à travers les domaines plus sociologiques et communicationnels offerts par la théorie de P. Ricoeur et sa boucle mimétique. C'est en ce sens qu'il faut entendre le terme de récit médiatique.

2.2. Récit médiatique : une définition du récit extensible...à l'infini ?

La définition du récit peut donc être élargie en revisitant les critères structurels premiers. Bien qu'il faille nuancer le fait que « tout soit récit », on ne peut nier l'importance prise par le narratif dans le discours médiatique contemporain. Même les émissions comme la météo deviennent régulièrement de petits récits teintés de suspens et de dramatisation parfois digne d'un téléfilm...L'existence d'un récit médiatique se justifie, selon Marc Lits, pour trois raisons (Lits 2008). D'une part, les médias véhiculent différents types de textes, et un très grand nombre d'entre eux relèvent de la fiction narrative. Ensuite, les médias privilégient la voie narrative afin de transmettre l'information. Enfin, un événement devient information au moment où il est mis en récit, ce qui oblige les médias à choisir le mécanisme plus « opaque » de la mise en intrigue d'un événement plutôt que la transparence énonciative des « simples faits ». Dans ce contexte, la problématique du récit médiatique s'inscrit, comme l'exprime Philippe Marion, « *dans l'approche du rôle déterminant joué par les médias dans la structuration de l'imaginaire collectif et individuel contemporain. (...) Quelle identité narrative notre société se construit-elle à travers ses récits médiatiques ?* » (Marion 1997) Car avant de s'évanouir rapidement de la sphère de l'actualité, ces récits vont marquer la mémoire et l'identité collectives. Le récit d'actualité et le récit de presse réclament ainsi, selon Philippe Marion, une attention spécifique. Pour informer le public, le journaliste sélectionne et structure les faits. Il peut parfois se trouver en position de véritable « scénariste » de l'actualité. Toute communication journalistique sous-tend donc des logiques narratives car « *lorsque le journal (écrit, parlé, télévisé ou web) représente le monde, il raconte le réel en même temps qu'il le constitue* » (Marion 1997). Cependant, au vu des

transformations subies par le récit aujourd'hui, on peut se demander s'il existe toujours dans les cadres définitionnels préalables. A force d'étirer la définition, ne risque-t-on pas de mal qualifier les phénomènes observés ? Comme Marc Lits, nous nous interrogeons sur le fait que « *si l'on s'en tient à des critères strictement structurels (clôture, organisation avec début, milieu et fin, unité d'action, d'intention, conclusion congruante), n'assiste-t-on pas à la disparition inéluctable du récit ?* » (Marc Lits 2007). Un direct est-il encore du récit, puisqu'il ne laisse pas de place à la configuration et à la refiguration ? Le travail de mise en intrigue demande en effet un minimum de recul, de distance. Selon Marc Lits, on pourrait alors plutôt parler de « micro-récits » successifs, de scènes narratives qui se suivent. D'autre part, les questions d'unité thématique et de clôture se posent également. Le récit traverse les médias, se fait multiple, complexe et transmédiateur. Le récit contemporain est continuellement ressassé sur plusieurs canaux et fait fi de la logique thématique. On parle de tout, tout le temps et partout. A cette hétérogénéité des informations s'ajoute un certain télescopage (informations mises sur le même pied car elles arrivent en même temps). En outre, les nouvelles logiques d'énonciation modifient le rapport au lectorat. Quel rôle l'interactivité joue-t-elle dans cette refiguration du récit à travers une polyphonie énonciative permettant l'émergence de récits partagés qui ne finiront peut-être jamais ?

2.3. Clôture et sérialité des récits

Le flux médiatique est mouvant et continu. Les micro-récits s'enchâssent à la fois verticalement (transmédiateur) et horizontalement (dans le temps). Nous nous intéresserons ici particulièrement à la question de la clôture de ces récits. Les micros récits forment-ils vraiment un macro récit journalistique ? Où commence-t-il et surtout, où finit-il ? Selon Annick Dubied, il existe en fait cinq grandes catégories de macro-récit, selon le champ d'où on l'observe et d'où l'on regroupe les micros-récits : le macro-récit ou le récit médiatique général qui reprend tout, le récit issu d'un groupe de médias, le récit issu d'un média spécifique, le fragment (constitué de manière empirique) et la séquence (de type analytique). Dans ces cinq catégories, la question de la clôture se pose de façon cruciale, puisque l'actualité, comme la fiction, possède une ouverture interminable et une sérialité inhérente. Il est du rôle de la configuration de placer des « bornes » au milieu de ce flux de vie et d'informations. Mais cela n'est pas toujours simple, sauf dans des cas précis notamment lors des récits cérémoniaux (Dayan et Katz 1997), clôturés dans le temps et dans l'actualité, venant interrompre le déluge d'informations. Cependant, selon Philippe Marion, l'interminable et intrinsèque ouverture des récits d'actualité se voit compensée par sa sérialité rassurante qui constituerait alors une « méta-clôture ». Notre impression d'un récit clôturé pourrait « *bien résider, paradoxalement, dans le maintien (la certitude) d'une perpétuelle ouverture* » (Marion 1997).

2.4. Types d'énonciation dans le récit médiatique

Les types d'énonciation sont un indicateur important dans l'analyse du discours de presse. Comme l'exprime M. Souchard « *Les conditions de production d'un discours amènent à s'interroger sur sa circulation, sa mise en communication : décrire ce qui est dit et comprendre comment cela est dit, à qui cela s'adresse* » (Souchard 1989). Dans une vision dès lors plus sémio-pragmatique, la différence entre le support papier et Web peut-être posée : quelle énonciation pour quel support ? Assisté-t-on davantage à une vision neutralisante du récit (le journal ne s'implique pas tout en rapportant les faits) ou à une vision subjective (prise en charge par le journal) ? Selon M. Souchard, il existe trois formes de discours médiatiques, bien qu'elles puissent toutes être mêlées au sein d'un même article. La première forme est celle d'une *position éditoriale*, prise en charge par un énonciateur inscrit ou par un énonciateur neutralisé (focalisation zéro). La deuxième forme possible est le *discours rapporté*. Le journaliste y reprend la position d'une tierce personne, en lui laissant la responsabilité de ses dires, mais en les intégrant dans son article. Le journaliste rapporte donc les propos de quelqu'un. Enfin, le *témoignage* consiste pour le journaliste à s'effacer complètement et à laisser la parole et la responsabilité de l'énonciation complète à un énonciateur extérieur. Il sera dès lors intéressant de comparer l'utilisation de ces méthodes en fonction des supports et des genres d'articles.

3. Description du corpus et de la méthodologie

Le corpus se compose de tous les articles web et imprimés de la rubrique politique de trois journaux belge de référence : Le Soir, La Dernière Heure, et Vers l'Avenir, et ce, pendant trois jours consécutifs choisis au hasard (13,14 et 15 janvier 2009). Ces choix s'expliquent par le souhait de réaliser une analyse des micros-récits, des fragments collectés sur trois jours afin de dessiner les tendances que pourrait prendre un macro-récit transmédiatique, inter et intra-journal, de la rubrique politique de ces trois quotidiens. Le Soir se veut un journal plutôt de gauche. Il a pour Internet (www.lesoir.be) une dynamique intéressante car il a récemment regroupé son pool de rédaction web et papier en un seul lieu³ et souhaite en faire quelque chose de dynamique, où le Web imprime sa marque à la version papier du journal. La Dernière Heure (www.dhnet.be) est restée plus classique dans un rapport au web de mimétisme par rapport au support premier. Quant à Vers l'Avenir et son site www.actu24.be, il se situe dans un ancrage beaucoup plus local. Il sera donc intéressant de comparer ces trois lieux de récits médiatiques. Notre objectif est d'analyser les critères classiques du récit, et plus particulièrement les questions de la clôture et de la sérialité. Nous avons à cet effet créé une grille d'indicateurs de caractérisation du récit, reprenant les items suivants :

³ Ces observations viennent des recherches d'A. Degand, Observatoire du Récit Médiatique, UCL, réalisant sa thèse sur ce sujet.

- Description de l'article : titre, média source, page, support, date, niveau, thématique (sujet).
- Schémas quinaire et actantiel: Situation initiale, nœud, dynamique, dénouement, situation finale, évaluation (morale), inversion prédicats, personnages, dynamique entre personnages,...
- Temporalité: début, clôture, sérialité, renvois et liens, types de renvois et liens, unité thématique, hyperstructure...
- Fictionnalisation : factualité, fictionnalité, ...

Ces indicateurs ont été observés dans chaque article de journal. Nous avons également veillé à prendre des articles de genres différents : éditos, interviews, reportage, etc. pour la version papier. Il est en effet parfois plus difficile de déterminer aisément le genre auquel appartient l'article sur le Web.

4. Analyse des résultats

Nous avons pu observer dans la rubrique politique des journaux et de leur sites web étudiés trois grands récits (en nombre d'articles consacrés) principaux : celui de l'affaire Anne-Marie-Lizin, celui de l'affaire Jean-Denis Lejeune et celui du dossier Bruxelles-Halle-Vilvoorde. Revenons quelque peu sur la « préfiguration » de ces trois récits, c'est-à-dire aux éléments les moins « configurés », aux faits.

4.1. Trois récits, trois enchâssements d'événements

Le premier récit que nous avons décidé de traiter est celui de l'affaire Anne-Marie Lizin, affaire ô combien politique et célèbre dans le microcosme belge. Cette grande figure politique socialiste, qui a été également présidente du Sénat Belge, se voit accusée d'avoir détourné des fonds lors de ses mandats de bourgmestre (maire) de la ville de Huy à des fins personnelles.

Le deuxième récit est celui de l'accusation portée à Jean-Denis Lejeune, un des parents des défuntés Julie et Mélissa (victimes de Marc Dutroux), qui a été placé à un poste politique sans réelle qualification correspondant à ce poste. Le troisième est un dossier politique typiquement belge : celui de « Bruxelles-Halle-Vilvoorde », appelé familièrement « BHV ». Ces initiales désignent trois communes qui devraient, selon les revendications flamandes, être scindées. Ce dossier est au cœur du problème communautaire en Belgique. Dans l'ensemble des journaux étudiés, ces trois récits constituent des unités thématiques. Le corpus étudié se compose d'environ septante articles différents, supports web et papier mélangés et de 101 articles au total. Constatons que les articles Web sont souvent deux à trois fois plus nombreux que ceux portant sur la même thématique dans la version papier.

Journal	Support	Thématiques			
		Anne-Marie Lizin	BHV	Jean-Denis Lejeune	TOTAL
Le Soir	Papier	6	7	0	13
	WEB	10	22	6	38
La DH	Papier	4	3	1	8
	WEB	9	4	3	16
Vers l'Avenir	Papier	5	2	0	7
	WEB	10	10	0	20
TOTAL	Papier	15	12	1	28
	WEB	29	36	9	74
	Tout	44	48	10	102

4.2. Un schéma quinaire temporel morcelé

Il est complexe de déceler exactement la présence du schéma quinaire mais il est évident qu'une grande part des articles porte sur les nœuds d'un récit, quelque soit le journal et le support étudié. Majoritairement situés dans des récits de longue haleine, la situation initiale exacte n'est plus ou peu décrite. On y découvre un rebondissement, un moment de l'intrigue (par exemple, le moment où son mari sort un livre, le moment où le Parti Socialiste décide de prendre des sanctions etc.). Un micro-dénouement peut arriver où un nouvel événement surgit d'une situation initiale (ou intermédiaire) plus ou moins stable⁴. On notera à cet effet qu'un récit comme celui portant sur l'affaire de Jean-Denis Lejeune est davantage enclin à amener une explication de la situation initiale : sa position actuelle à Child Focus, son vécu de parent d'enfant victime de Dutroux, la création de son Asbl. Et puis l'élément perturbateur survient : le « gentil » Jean-Denis Lejeune aurait en fait fraudé, avec l'aide de complices politiques... il y a donc bien là une inversion des prédicats. Le héros devient l'accusé, devant prouver sa bonne foi via des épreuves que la presse va nous relater. Sur l'ensemble des sites Internet, il est souvent impossible de trouver une chronologie exacte à propos de nos trois récits. L'ensemble des articles se renvoient les uns aux autres. Seule la mention de la date peut parfois aider à retrouver l'ordre des événements, mais parfois ils ne sont pas relatés dans le même ordre (ou avec la même importance que dans la version papier). Par exemple, concernant le récit de l'affaire Anne-Marie Lizin, sur les trois jours étudiés dans la DH, c'est le papier qui va rester le plus synchrone avec les événements⁵, la version Web reprenant les

⁴ Par exemple, article du 13 janvier 2009 dans la version papier de Vers l'Avenir : récit d'un accord entériné subitement « trahi » par plusieurs partis.

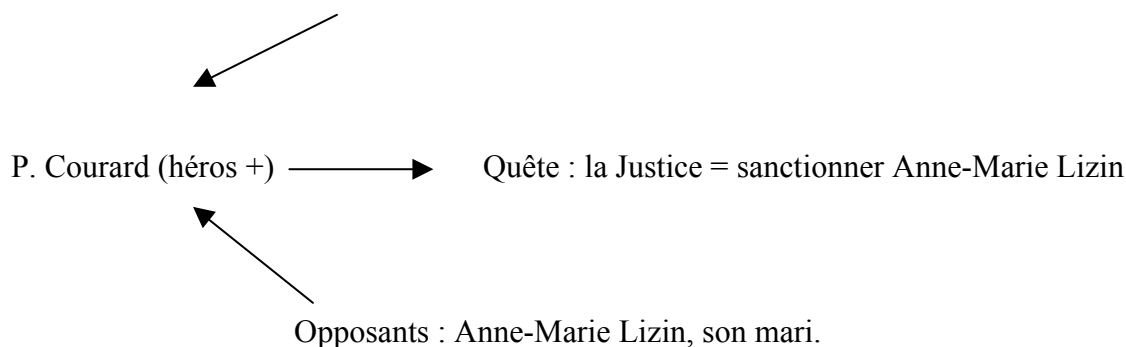
⁵ Traduisons par événements : le récit des frasques et des fraudes supposées de la personne politique, le récit des protestations des membres de son parti et de P. Courard (ministre), le livre publié par son mari pour la défendre, etc.

éléments au fur et à mesure, en en ajoutant d'autres et en les mettant en réseau. Ce qui constitue la logique inverse d'un journal comme *Le Soir*, où le site Web donne le ton et la chronologie des faits, la version papier ne faisant que reprendre plusieurs articles issus du Web. Une logique également suivie par *Vers L'Avenir*, qui, sur son site Web commence dès le 13 janvier un grand dossier comprenant cinq articles, alors qu'une partie seulement de ceux-ci paraîtront le 15 janvier dans un grand dossier papier alimenté de deux nouveaux articles. Nous pouvons donc observer que les différents supports se répondent et qu'il devient peu aisé pour le lecteur de suivre la réelle chronologie des faits. Les événements sont parfois d'abord cités sur le site Web et parfois dans la version papier. Concernant le récit du « dossier BHV », la DH procède comme pour les autres : le grand article paraît dès le 13 janvier sur support imprimé tandis qu'il ne sera en ligne que dès le 14 janvier, cependant enrichi de trois autres articles corrélés. Dans *Le Soir*, Web et papier vont se partager les articles le même jour (13 janvier), bien que le dossier Web soit beaucoup plus développé (8 articles contre 3 sur le papier). *Vers l'Avenir* confirme également sa façon de procéder : c'est la version Web qui est la plus complète, la version papier reprenant seulement un grand article du dossier complet du 13 janvier (déjà placé on-line en réalité le 12 janvier). L'évaluation morale est peu présente dans les articles, sauf dans le cas de *Vers l'Avenir*, peut-être dû à son ancrage régional, plus proche du lectorat. C'est ainsi que dans l'article du 13 janvier intitulé *le Parlement Wallon enclenchera le conflit d'intérêt*, la situation finale intermédiaire menant à la cacophonie politique est critiquée par le journaliste : « *La belle cohésion entre partis francophones sur la question communautaire fait plaisir à voir* ».

4.3. Personnages et actants

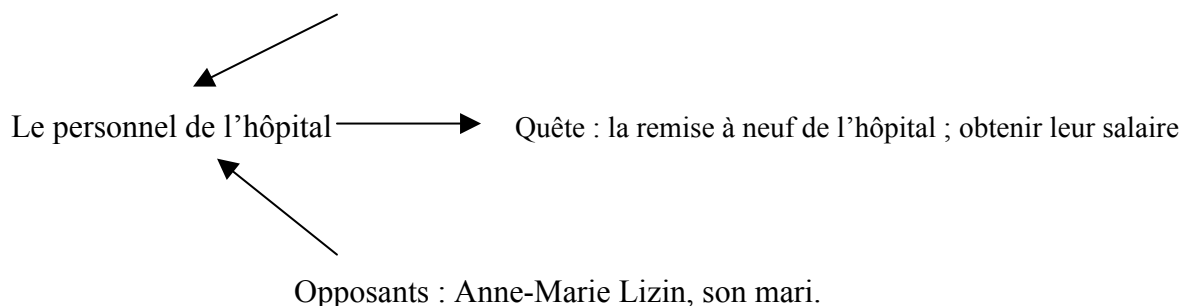
Constatons qu'une mise en dynamique, en tension entre personnages est très souvent utilisée dans nos trois récits, et ce, quelque soit le journal et le support étudié. Le schéma actantiel se voit parfois mobilisé de manière très complète. Ainsi dans *Vers l'Avenir* du 15 janvier, le grand dossier sur Anne-Marie Lizin offre sur la version papier trois articles. Dans le premier *Déterminer ce qu'est une inconduite notoire*, le ministre Courard est interrogé par le journal sur la façon dont celui-ci va pouvoir sanctionner la « mauvaise » Anne-Marie Lizin. Les actes du personnage (héros négatif) sont ainsi présentés dans l'article « l'addition : des dépenses interpellantes », détaillant les sommes utilisées par Anne-Marie Lizin soulignées en gras et placés en évidence via des gros chiffres. Enfin, un dernier article présente le livre de Michel Lizin, vu comme actant négatif, aidant sa femme à se disculper, en la plaçant comme une victime, ce en quoi le journaliste conclut : « *C'est mal connaître la personne et ça agaçe.* » La prise de position est donc claire et peut donner le schéma suivant.

Adjuvants : les lois + les partis CDH, Ecolo, MR, Patrick Remacle



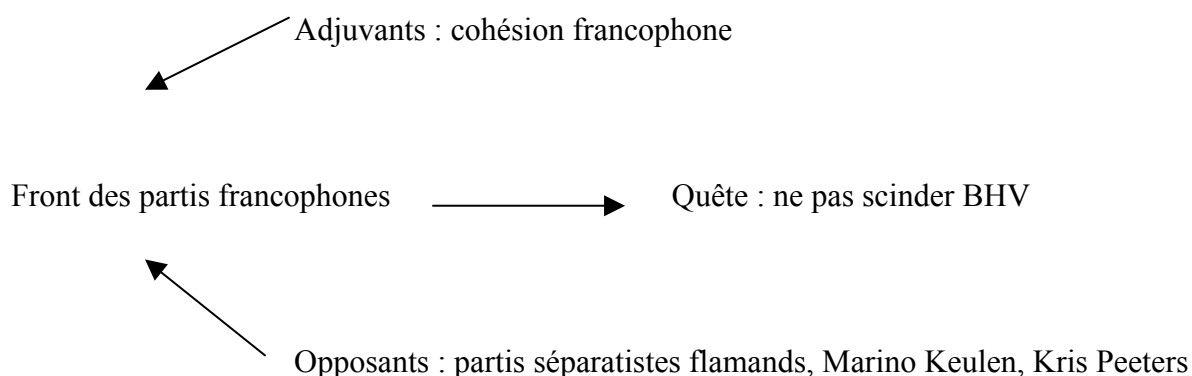
Concernant les personnages de l'affaire Lizin, la DH (papier et Web) insiste quant à elle davantage sur l'actant qui représente le personnel du CHRH de Huy, et travaille sur les notions d'affects. Les travailleurs sont ainsi « en colère » ou « scandalisés » ou « déçus », leur quête étant davantage de sauver le centre hospitalier de la ruine et du délabrement.

Adjuvants : les lois + le procès + les partis CDH, Ecolo, MR



Dans le journal *Le Soir*, deux personnages sont placés à l'avant-plan dans ce dossier : Anne-Marie Lizin et Patrick Remacle, d'où le titre évident du 15 janvier *Remacle Vs Lizin : 1^{er} round avant le procès*. Cependant, ce journal développe fort peu dans sa version papier l'aspect émotionnel, et préfère en général se rallier à des avis de tiers sur la question : juristes, professeurs d'université etc. Au contraire, sur le site Web, des titres aussi prometteurs qu'ironiques sont donnés à des articles nettement moins politiquement corrects : *Les affaires de Huy pour les Nuls*, *Pour tout connaître d'Anne-Marie Lizin tapez 1*, *Le retour d'Anne-Marie...sur Facebook*, etc. Par contre, on peut noter qu'une différence entre journaux existe, la DH et *Vers l'Avenir* insistant davantage sur l'actant « travailleurs de l'hôpital » que *Le Soir*, privés de moyens et de salaire par les dépenses d'Anne-Marie Lizin. Le récit du « dossier BHV » mériterait à lui seul une thèse, mais nous relèverons simplement ici que cette actualité est intrinsèquement sérieuse et feuilletonnante, car elle revient régulièrement dans l'actualité politique (et communautaire) belge depuis plus de 30 ans. BHV et la Belgique, c'est une longue histoire, il y a toujours de nouveaux épisodes à raconter. L'ensemble des journaux

étudiés placent en général les partis francophones (censés faire front commun) face aux partis flamands revendiquant la scission de BHV, avec, à plus long terme, la séparation du pays. C'est un récit pour lequel les journaux francophones ont en général une ligne éditoriale et une façon de présenter les personnages également. Il y a les « pro-séparatistes » (majoritairement des flamands) et les « anti », se « battant » (à coups de mots) sur la quête d'une (non)séparation de la Belgique. De temps à autre, un personnage particulier ressort d'un des deux groupes, surtout flamand (ex : Kris Peeters, Marino Keulen, ...).



En ce qui concerne le récit médiatique portant sur Jean-Denis Lejeune, il n'apparaît pas de schéma actantiel précis. Il s'agit davantage de la (dé)construction médiatique du personnage. Ce sont les médias qui l'ont fait via l'affaire Dutroux, et maintenant, ce sont les médias (et tout particulièrement le Soir) qui modifient l'image qu'ils ont donné auparavant de ce personnage (intègre, loyal,...). Le récit se construit dès lors à la façon d'échanges entre protagonistes : les médias publient une information contre Jean-Denis Lejeune, celui-ci « riposte » par interview quelques jours plus tard en assurant « *Je n'ai rien à me reprocher* ». S'il y a donc bien construction d'un personnage (et de son image), il n'y a pas à proprement parler de schéma actantiel qui ressort du discours médiatique sur cette affaire. Il n'y a donc pas de différence notable entre les différents supports pour l'utilisation de personnages mais bien entre les différents journaux. Il est intéressant de souligner cette dualisation des personnages qui donne lieu à une forte mise en intrigue. L'utilisation de la métaphore journalistique n'est pas pour rien dans la dramatisation – au sens d'une mise en scène – des rapports de force entre les protagonistes et dans le jeu sur l'émotion. Tous ces éléments montrent qu'un récit existe toujours bel et bien dans le récit médiatique contemporain.

4.4. Clôture et sérialité

La clôture est une question majeure dans cette micro-recherche. Existe-t-elle réellement encore dans un récit lui-même étalé entre plusieurs supports et médias ? A ce propos, nous noterons que l'apparition d'Internet ne nous paraît pas fondamentalement modifier les tendances à la sérialité que nous avons pu précédemment observer dans

l'actualité, notamment télévisée (Herbigniaux 2008). La rubrique politique a longtemps été et est toujours une thématique qui porte à la sérialité, à l'ouverture de l'histoire vers des évolutions futures... on pensera aux affaires (Cools, Fortis, Lizin, la Carolorégienne,...), qui sont souvent de longs récits fleuves à rebondissements... En cette matière le mélange du politique et du judiciaire est terriblement médiagénique (Marion 2007) car il promet à la fois l'utilisation de personnages récurrents (et souvent hauts en couleurs), des intrigues judiciaires avec des méfaits, des retournements de situation, et la promesse d'un récit tracé par l'agenda de la Justice (interpellations, procès, etc.). Nous pensons dès lors qu'Internet appuie cette tendance, en permettant une plus large mise en réseau du récit, gardant en ligne tout le « passif » du dossier, régulièrement remis à jour (en bref, le résumé des épisodes précédents), et liant tous les faits entre eux de manière plus évidente puisque physique, par l'hypertexte. La sérialité est donc mise en avant ainsi qu'une espèce d'éternelle configuration des événements au sens Ricoeurien. Cependant, force est de constater qu'une certaine logique règne, notamment dans les unités thématiques... on ne parle pas de tout partout à tort et à travers. Les sites de presse de référence restent organisés, structurés, et l'information y est placée à des endroits précis. L'unité de l'article reste de mise comme dans un journal traditionnel. Par contre, les clôtures événementielles du récit s'élargissent et posent parfois question : en quoi lier l'affaire Anne-Marie Lizin (qui a fait ses vœux sur le site Facebook) et le fait de bannir Facebook pour les employeurs⁶ fait-il partie du même récit ? Nous touchons là aux limites de l'unité thématique formant le récit. C'est sans doute dans ce genre de lien « extra-thématique », « extra-événementiel » que le récit médiatique risque de se « dissoudre »...ou de se diviser en de micro-récits (par exemple *Facebook et la sphère privée et professionnelle*). Cependant la plupart du temps, Internet ne nous semble apporter qu'un support de plus ou une façon supplémentaire de lier, de configurer (en addition de couches informationnelles) les informations de manière plus hypertextuelle. La formation d'un récit global, plus complet, est sans doute dès lors davantage permise qu'avec le seul support papier. Ainsi, pour l'affaire Anne-Marie Lizin, les trois sites étudiés ont consacré un nombre important d'articles de tout genre (interview, brève, reportage,...), souvent regroupés sous le terme « dossier Lizin », avec liens antérieurs, photos, vidéos, etc. Cela n'aurait pas été possible via la seule version papier. Notons toutefois que la plupart des liens hypertextes dans les articles sont autoréférentiels et restent clôturés au site du journal lui-même et à la thématique de l'article. Un seul lien extérieur renvoyait vers un autre site de journal de référence pour l'affaire Lizin. On est donc bien loin d'une sorte de renvoi multiple vers des sources externes non-définies et infinies. Il est cependant vrai que les informations sur Internet perdent une certaine structure que leur conférait l'hyperstructure présente sur le papier. Par ce terme, G. Lugrin désigne « *l'espace formé d'un ensemble d'articles et d'images graphiquement regroupés et complémentaires, bornés à la limite matérielle de l'aire scripturale vi-visible de la double page* » (Lugrin 2001). Ainsi, les intertitres, les chapeaux, les légendes d'images, mais aussi les jeux de formes (encadrés, couleurs,...) et de typographies disparaissent. La structure même de l'information perd donc en visibilité tout comme l'ordre

⁶ Lien réalisé dans Le Soir en ligne du 14 janvier 2009.

chronologique des articles. Nous avons également pu remarquer que les articles écrits contenaient plus régulièrement des mots tels que « dans la suite de l'affaire, récemment, etc. ». Ces marqueurs de temps n'existent pas sur Internet où la logique de simultanéité semble davantage de mise. Un certain flou temporel règne donc sur le récit médiatique Internet, qui rend l'idée de clôture encore plus « étrangère », puisque même l'article écrit le matin peut être modifié autant de fois que souhaité par la suite... où le récit s'arrête-t-il alors ? Cette modification technique ne change subséquemment rien à l'existence d'une méta-clôture rassurante par l'ouverture sérielle permanente évoquée par Philippe Marion. Ce qui fait la clôture du récit médiatique politique, c'est peut-être justement cette constante feuilletonisation possible. Les liens transmédiatiques renforcent encore cette idée de méta-clôture et de méta-récit global, gardant cependant une unité thématique et des personnages clés. Le renvoi vers les dossiers d'images (comme les « portfolios » dans le Soir) et les vidéos demeurent dans la même logique de la thématique.

4.5. Types d'énonciations

Le nombre élevé d'articles sur le support Web aurait pu faire germer l'idée d'une présence accrue des discours rapportés et des témoignages sur ce support, possédant davantage de place de rédaction et de stockage ainsi qu'une probable plus grande liberté d'écriture. La réponse à cette proposition est plus nuancée, car elle varie selon les journaux étudiés. Concernant l'affaire Anne-Marie Lizin, les articles du Soir sur le papier sont en général très portés sur le discours rapporté. Le journaliste présente les différents protagonistes, intègre leur discours et les met en tension. Sur le Web, on retrouve ces mêmes articles, en général contenant déjà plus de focalisation zéro car le journaliste résume la situation dans un chapeau non-présent dans le support papier. On trouve également des articles presque exclusivement écrits en focalisation zéro, permettant un décalage et une prise de position personnelle du journaliste. On pensera ainsi à *Les casseroles de Huy pour les Nuls* et *Pour tout savoir sur Anne-Marie Lizin tapez 1*. Ces articles contiennent des résumés des affaires réalisés par le journaliste avec en général une bonne dose d'ironie. Cette focalisation est tout à fait différente de ce qu'on peut trouver sur le papier. La DH pour sa part, ne modifie pas vraiment sa façon de publier sur le web ou sur le papier concernant l'énonciation. Il s'agit la plupart du temps de discours rapporté et d'une certaine focalisation zéro avec de nombreuses remarques ironiques du journaliste. La prise de position éditoriale avec focalisation zéro est l'article « *Les coiffeurs sont onéreux* » du 15 janvier, explicitant les frais des différentes coupes. Vers L'Avenir poursuit une logique un peu similaire à la DH. Les articles sur papier sont en général plus empreints de position éditoriale, de focalisation zéro, alors que les mêmes articles sur Internet sont plus « lisses », et passent au discours rapporté. Par exemple, l'article sur le livre du mari d'Anne-Marie Lizin dans la version papier du 15 janvier est très ironique et montre l'intéressé comme un menteur. Alors que le même sujet sur le site Web donne lieu à un article bien plus classique, sans aucune trace d'ironie. Les autres thématiques suivent d'autres tendances. L'affaire BHV est traitée par la DH avec des articles plus longs sur le Web que sur la version papier, mais avec une focalisation zéro quasi

inexistante sur leur site. Sur le papier, les journalistes emploient un ton plus mordant, plus personnel, que sur le site où les dépêches d'agence sont fort présentes. Dans le Soir, seuls les éditos et le portrait d'Yves Leterme (ex-premier ministre belge) offrent une focalisation zéro sur le Web. On ne retrouve dès lors pas le ton ironique lié à l'affaire Lizin, que ce soit sur papier ou sur le Web. La majorité des articles sur le support on-line est du discours rapporté. Vers l'Avenir suit une autre logique, proche de celle de la DH: la version Web est majoritairement constituée de discours rapportés alors que la focalisation zéro est plus présente dans les articles papiers.

Pour l'affaire Jean-Denis Lejeune, le support ne change pas le contenu de l'article. Il s'agit majoritairement de témoignages et discours rapportés. Toutefois, la position diffère : la DH semble le soutenir et le Soir plutôt l'accuser.

5. Conclusions

Profitions de cette conclusion afin de synthétiser les idées issues de cette micro-recherche sur l'existence du récit dans l'information Web et papier. Il semblerait que le Web apporte un support supplémentaire à la presse de référence et permette au récit médiatique de se développer davantage. Les personnages peuvent être plus travaillés, le déroulement de l'intrigue peut être consultable à n'importe quel moment, nous assistons toujours à des situations initiales (ou intermédiaires) amenant à des rebondissements, des scandales, bref à du suspense mêlé au judiciaire (affaire Lizin) ou pas (BHV) dans une relativement solide unité thématique. Le schéma quinaire, bien que parfois morcelé, incomplet, existe la plupart du temps. Les personnages sont présents dans la plupart des articles et mis en dynamique autour d'enjeux humains. Bien que la clôture des récits soit modifiée ainsi que leur déroulement chronologique et l'accessibilité à l'information, une méta-clôture sérielle et événementielle demeure dans la plupart des cas. La factualité pure n'est pas plus présente sur le Web que sur le papier. La mise en intrigue est présente tout comme sur le papier. Concernant l'énonciation, il apparaît de cette observation que les sites Web de la DH et de Vers l'Avenir ont une tendance à moins utiliser la focalisation zéro et préfèrent garder le journal papier comme lieu où la position éditoriale s'exprime au mieux. Les sites de ces deux journaux contiennent quant à eux majoritairement des articles où le dispositif d'énonciation est fait de discours rapporté et de témoignages. A contrario, le Soir utilise davantage son site Web comme lieu où l'évaluation morale et la position éditoriale peut davantage s'exprimer, gardant le discours rapporté pour les articles papier. Nous décelons donc, à l'issue de cette micro-observation, plusieurs des critères définitionnels du récit selon Jean-Michel Adam et Annick Dubied. Toutes ces tendances émergentes diffèrent évidemment selon le genre de l'article. Le reportage et l'interview permettent de développer davantage le récit (les personnages, les phases du schéma quinaire,...) qu'une brève. L'édito est également intéressant par sa plus grande subjectivité et sa focalisation « zéro ». Il ouvre souvent la voie à une morale évaluative et à une sorte de prise de recul sur l'actualité, bref à de nouvelles configurations et reconfigurations d'un récit médiatique. Nous ne saurions donc conclure à la disparition, mais à sa

probable transformation notamment dans le rapport à sa clôture hyperstructurelle. Si les critères définitionnels du récit médiatique ne permettent plus de le saisir dans sa complexité, il nous revient donc la tâche d'inventer de nouvelles façons de l'appréhender. Comme le conclut Marc Lits : « *Ce que le récit médiatique contemporain impose, c'est une véritable redéfinition des conditions mêmes d'existence du récit actuel, à l'aide d'une narratologie refondée, d'une "hypernarratologie"* » (Lits 2007).

Références bibliographiques

- ADAM, Jean-Marie (1992), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Editions Nathan.
- ADAM, Jean-Marie (1994), *Le récit*, Paris, Editions Presses Universitaires de France.
- BOWMAN, Chris et Shayne WILLIS (2003), *WeMedia*. URL:
http://www.hypergene.net/wemedia/download/we_media.pdf (consulté en avril 2009).
- DAYAN, Daniel et Elihu KATZ (1997), *La télévision cérémonielle*, Paris, Editions Presses Universitaires de France.
- DUBIED, Annick (1999), « Une définition du récit d'après Paul Ricoeur. Préambule à une définition du récit médiatique », *Communications*, vol. 19-2, p. 44-64.
- DURANT, Véronique (2003), *La sélection de l'information dans la presse en ligne*, Mémoire en Information et Communication, Louvain-La-Neuve.
- GREVISSE, Benoît (2008), *Ecritures journalistiques, stratégies rédactionnelles, multimedia et journalisme narratif*, Bruxelles, Editions De Boeck.
- HERBIGNIAUX, Frédérique (2008), « Narrativité médiatique et journaux télévisés », *Médiatiques*, n°43, p. 33-39.
- LITS, Marc (2004), « Home page language and interactivity. A comparison between the paper and website editions of four Belgian newspapers », dans *Towards new media paradigms. Content, producers, organisations and audiences*, p. 119-128.
- LITS, Marc (2007), *L'informatique à l'heure numérique ou la fin du récit médiatique ?*, Document de travail interne, Louvain-La-Neuve.
- LITS, Marc (2008), *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, Editions De Boeck.
- LUGRIN, Gilles (2001), « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* (en ligne), 13 (consulté le 15 décembre 2008). URL : <http://semen.revues.org/document2654.html>
- MARION, Philippe (1997), « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », *Recherches en Communication*, n°7, p. 61-87.
- REUTER, Yves et Stéphane GLAUDE (1996), *Personnage et didactique du récit*, Metz, Editions de l'Université de Metz.

Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique » (Lausanne / 2009)
Marcel Burger, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli (éds)

RICOEUR, Paul (1983-1991), *Temps et Récit*, Paris, Editions du Seuil.

SOUCHARD, Maryse (1989), *Le discours de presse, l'image des syndicats au Québec (1982-1983)*, Montréal, Editions du Préambule.